

« l'autre rive du fleuve, pour l'établissement du chemin de fer, et
 « que dès-lors ce choix doit être subordonné aux intérêts civils et
 « commerciaux. Or, j'ai fait voir que, sous ce rapport comme sous
 « celui du tracé et de la dépense du chemin, *tout militait en faveur*
 « *de la rive gauche.* »

Il ne faut pas croire cependant que la supériorité du tracé sur le bord matinal, malgré son évidence éblouissante, ait triomphé sans discussion et sans débats dans les chambres. M. Boissy d'Anglas présenta un amendement en faveur de la ligne occidentale et l'appuya de toutes les raisons que le génie et l'amour du pays natal peuvent suggérer à un homme de talent, mais l'amendement fut écarté à une immense majorité. L'Assemblée législative se souviendra de ce vote.

Ainsi, point d'économie, aggravation de charges pour l'État ou la compagnie principale, défectuosité d'établissement, infériorité de vitesse ; voilà, en résumé, les raisons profondes qui ont déterminé le ministre et le rapporteur à reporter la voie ferrée de la rive gauche sur la rive droite. C'est à des considérations de cette force que l'on se propose de sacrifier la Guillotière et sa population de 35 mille âmes, et d'enlever à une ville qui a grandi et qui vit par le roulage, la faible compensation d'une gare et d'une station d'un ordre secondaire. La Guillotière, comme chantier et entrepôt de Lyon, devait être un jour le point de jonction du chemin de fer de Genève, de Chambéry et de Turin, de Grenoble avec la grande artère de la Manche à la Méditerranée; et comme Lyon est peu en odeur de sainteté, par l'impossibilité de raccorder, à la Guillotière, la ligne de Genève, on la soudera au chemin de fer de Paris par Bourg et Mâcon, selon la pensée menaçante qui s'est fait jour, il y a quelques années et qui a soulevé des protestations si énergiques dans le sein du Conseil municipal de notre ville. Par la même raison de solution de continuité entre la Guillotière et Lyon, le chemin de fer de Chambéry, Turin et toute l'Italie ira s'embrancher où il pourra sur le tracé de Genève et arrivera partout ailleurs que sous nos murs. C'est pour faire passer à Néronde, à Bourges et à Orléans quelques caisses de savon de Marseille, et cela dans un avenir fort éloigné que l'on déplace, comme à plaisir, le plus grand centre de population du Midi, on s'ingénie à lui soutirer la vie de son industrie, à miner sa grandeur et son importance.

L'intérêt étroit, égoïste de Lyon, demanderait que toutes les lignes de chemin de fer vinssent converger vers son enceinte, mais que ces lignes fussent brisées et sans raccordement entre elles, ainsi qu'on a eu soin de l'établir à Paris. Notre ville profiterait aussi du séjour des